



PLANTES À PARFUM ET MARAÎCHAGE



Public ciblé :

- Jeunes - de 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salarié·e·s

Pré requis :

- Travailler en plein air, en équipe,
- Ne pas avoir de contre-indication médicale aux activités agricoles / conduite d'engins (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français

Modalités d'inscription :

- Pré-inscription en ligne sur
▶ www.campusvertdazur.fr
- Validation obligatoire du choix de formation :
 - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi, P.L.I.E, ...).
 - Pour les salarié·e·s, par l'organisme financeur (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation).

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

(Sous réserve des places disponibles)
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédent la formation) suite à **3 étapes obligatoires** :

- Réunion d'information collective
- Entretien de motivation
- Mise en situation professionnelle

Tarif :

5 715,20€ (parcours complet)

Financement :

- Pôle Emploi
- Opérateur de Compétences (OPCO), Entreprise.
- Financement individuel.

Rémunération :

- Maintien des ARE pôle emploi pendant la formation.
- Maintien du salaire selon les employeurs.

Matériel pédagogique :

- Fourni :
 - Chaussures de sécurité, gants, masques
- A votre charge :
 - Pantalon de travail et matériel d'écriture

Faire une formation professionnalisante pour renforcer ses compétences ou acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi.

Obtenir une attestation de formation.

L'OBJECTIF

Le **Parcours professionnalisant «Plantes à Parfum et Maraîchage»** permet l'acquisition des gestes techniques et des compétences nécessaires pour un poste de saisonnier·ère agricole en plantes à parfum et maraîchage.

Polyvalent·e, le·la saisonnier·ère agricole intervient à tous les stades du cycle de production. Il·elle doit :

- ✓ Connaître les travaux liés à l'évolution de la plante
- ✓ Avoir de bonnes bases en mécanique pour pouvoir effectuer les travaux mécanisés (préparation des sols, semis, récolte)

Ce parcours sera dispensé à Antibes et sur supports d'application pratique à GRASSE en partenariat avec l'association «Fleurs d'Exception du Pays de Grasse».

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- ✓ Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation.
- ✓ Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier.
- ✓ Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en oeuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes...
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements.
- ✓ Accompagnement individualisé.
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap.
- ✓ Un tremplin vers l'insertion professionnelle.

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Contrat d'apprentissage, Parcours de formation continue, Contrat de professionnalisation, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire pour élargir le portefeuille de compétences regroupant certifications (SST) et attestations de compétences

Modules généraux et professionnels :

- M1 : Sécurité, gestes et postures au travail.
- M2 : Conduite du tracteur et utilisation de ses équipements.
- M3 : Mise en place, entretien et récolte des cultures en plantes à parfum et maraîchage.
- M4 : Taille et travail des oliviers.

Modules complémentaires:

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet, remise à niveau, soutien personnalisé, coaching

→ **Dispositif d'évaluation** : Evaluations en situations professionnelles tout au long de la formation.

Stages en entreprise et/ou exploitation : 2 semaines

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :



www.campusverdazur.fr

Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **376 h** de formation en centre et **77 h** de stages professionnels en exploitation.

La durée en centre peut varier et le parcours peut être adapté selon les besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier 2022-2023 : A définir

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- CAPA Métiers de l'agriculture
- BP Responsable d'entreprise agricole
- CS Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Secteur d'activité : Structures agricoles

Catégorie d'emploi : Saisonnier·ère, ouvrier·ère agricole, agent·e de remplacement

Satisfaction globale*

73,3%

*Résultats 2021-2022



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Adulte

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusverdazur.fr

